

RAPPORT DE LA COMMISSION CHARGÉE DE L'EXAMEN DU PREAVIS 26/90
concernant: Manifestations liées à la commémoration du 700^{em} anniversaire
de la Confédération en 1991 - Demande d'un crédit de fr. 56'000.-

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission, composée de Mme. E. Kneubuehler, MM. R. Duss, W. Hediger, W. Iten, Y.-A. Piguet s'est réunie le 14 novembre pour examiner le préavis 26/90.

Le Municipal responsable, M. A. Meylan a bien voulu répondre aux nombreuses questions de la commission et nous lui en remercions.

La commission unanime approuve les démarches de la Municipalité, mais aimerait quand même faire quelques réflexions. Nous avons longuement discuté le point 3, Paléo et avons trouvé deux solutions pour ne pas diviser la population du village le 1er août.

1. Serait-il possible d'avancer cette fête au 31 juillet afin d'être libre le lendemain pour fêter ensemble au village?

2. Ou encore, pour cette occasion exceptionnelle, pourrait-on supprimer toute manifestation au village et participer pleinement à ce Premier Août hors du commun?

Nous sommes conscients que le choix n'est pas facile et qu'une partie des Pranginois peut ne pas être contente si on penche vers la solution 2. D'autre part on risque d'avoir une bien triste fête sans les jeunes qui vont tous se retrouver au Paléo.

CONCLUSION

La commission vous recommande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'accepter le préavis 26/90 tel que présenté, soit:

LE CONSEIL COMMUNAL DE PRANGINS

vu	le préavis No 26/90 relatif à l'aide financière aux manifestations liées à la commémoration du 700 ^{ème} anniversaire de la Confédération en 1991, soit	
	1. - Feux d'alarme 1991	fr. 2'500
	2. - Fête de 1er août pour les communes du district de Nyon à St-Cergue	4'000
	3. - Paléo - Grande Fête de la Jeunesse	5'300
	4. - Journée de rencontre à son lieu d'origine	3'500
	5. - Spectacle "Ramuz 1991" - "La Guerre aux Papiers"	40'000
	6. - Divers	700

fr. 56'000

=====

lu le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet
attendu que ce dernier a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

1. d'adopter le préavis municipal No 26/90 relatif à l'aide financière aux manifestations liées à la commémoration du 700ème anniversaire de la Confédération en 1991 pour le montant de fr. 56'000.-
2. d'accorder un crédit de fr 56'000.- au titre de participation communale à ces festivités,
3. d'autoriser l'Exécutif d'emprunter le montant nécessaire moyennant l'accord de la Commission des Finances,
4. de porter au budget de fonctionnement de l'exercice 1991 la somme de fr. 56'000.- au titre d'amortissement.

Prangins, 19.11.1990

M. R. Duss



M. W. Iten



M. W. Hediger



M. Y.-A. Piguet



Mme. E. Kneubuehler, rapporteur

